

AU COLLEGE COMMUNAL DE MOUSCRON
Grand Place 1
7700 MOUSCRON

Louvain-la-Neuve, le 9 mai 2018

Madame la Bourgmestre,
Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins,

Assemblée générale du 28 juin 2018 - Convocation

Nous vous prions de bien vouloir faire représenter votre commune à l'Assemblée générale de notre intercommunale qui se tiendra le **jeudi 28 juin 2018, à 10 heures 30** dans les locaux du **Spiroudome**, sis rue des Olympiades, 2 à 6000 Charleroi.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport annuel 2017 ;
2. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017 :
 - a) Présentation des comptes et des rapport de gestion et règles d'évaluation y afférent ainsi que du rapport de prises de participation ;
 - b) Présentation du rapport du réviseur ;
 - c) Approbation des comptes statutaires d'ORES Assets arrêtés au 31 décembre 2017 et de l'affectation du résultat ;
3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2017 ;
4. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat en 2017 ;
5. Remboursement des parts R à la commune d'Aubel ;
6. Distribution de réserves disponibles (suite de l'opération scission-absorption PBE : art.2 de la convention relative à l'opération de scission) ;
7. Nouvelle politique de dividende : suppression des parts R (par remboursement et/ou conversion en parts A) et incorporation des réserves disponibles au capital : opérations à réaliser pour le 1^{er} janvier 2019 ;
8. Modifications statutaires ;
9. Nominations statutaires ;
10. Actualisation de l'annexe 1 des statuts – Liste des associés.

La documentation relative aux points 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ordre du jour est jointe en annexe à la présente convocation tandis que la documentation relative au rapport annuel – en ce compris le rapport de gestion contenant les comptes annuels 2017 - est disponible en version électronique à partir de notre site internet www.oresassets.be (Publications/Rapports annuels).

Suite de la lettre par laquelle la commune de MOUSCRON est invitée à se faire représenter à l'Assemblée générale d'ORES Assets qui aura lieu le **jeudi 28 juin 2018 à 10h30 au Spiroudome – Rue des Olympiades 2 à 6000 CHARLEROI**

Conformément à l'article 27 D de nos statuts, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Nous joignons à la présente un modèle de délibération à l'usage de votre Conseil communal, contenant une proposition de décision pour chaque point inscrit à l'ordre du jour.

En vue d'assurer le bon déroulement de l'Assemblée générale, il reste à vous rappeler que chaque représentant des titulaires de parts sociales doit être porteur d'un mandat valable.

Actuellement, nous disposons de formules de pouvoir établies aux noms de CASTEL Marc, DELPORTE Marianne, VANDERCLEYEN Bernard, VYNCKE Ruddy, VAN GYSEL Pascal en vertu d'une délibération du Conseil communal. Néanmoins, en cas de changement, nous insistons sur la nécessité de retourner au secrétariat de l'intercommunale, pour le 21 juin prochain au plus tard, la formule de pouvoir ci-jointe dûment complétée et signée.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments distingués.



Cyprien DEVILERS
Président du
Conseil d'administration

- Annexes :
- Formule de pouvoir
 - Modèle de délibération
 - Remboursement de parts R à la commune d'Aubel
 - Distribution de réserves disponibles
 - Nouvelle politique de dividende
 - Modifications statutaires
 - Nominations statutaires
 - Actualisation de l'annexe 1 des statuts – Liste des associés